



EDITO

Ceinture Noire,
et après ?

Devenir ceinture noire doit être le but de tout pratiquant mais pas une fin en soi.

On peut constater que beaucoup de jeunes se détournent du judo à l'obtention du 1^{er} dan. Or, cela ne devrait être, au contraire, qu'une étape dans leur vie de judokas.

La ceinture noire ne se résume pas à la seule compétition. Plusieurs possibilités restent offertes à toute ceinture noire : s'investir dans son club, aider les kyus à progresser, devenir à son tour professeur, se diriger vers les actions fédérales (arbitrage, commissaire sportif, F.I.D., instructeur...).

Chacun peut trouver sa place quelque soit son niveau, son grade et quelque soit son âge. Du 1^{er} au 10^{ème} dan, de 16 à 77 ans et plus, nous avons tous un rôle à jouer dans notre grande famille.

Bonne olympiade à tous.

*Philippe Rineau
Président du Comité
de Judo des Alpes Maritimes*

>>> Retrouvez au sommaire du prochain numéro (parution début 2005) un texte écrit spécialement pour Encre de Shin par Roland Habersetzer sur le Butokukai et le Kodokan.
De cet auteur, "L'encyclopédie des arts martiaux de l'Extrême-Orient" est rééditée en novembre 2004 chez Amphora dans une version augmentée.

à la une

De la tradition...

> par Christian Blareau

« la fidélité à la tradition se confond avec l'invention de l'avenir » G.W. Schmelz

LA TRADITION DES ARTS MARTIAUX

En s'intégrant à la famille sportive française, les judokas vont réussir une habile adaptation de cet art martial à la mentalité occidentale mais ils en respecteront toujours les fondements originels.

En s'enrichissant des différences et des contradictions des deux civilisations, l'art japonais va, dans l'hexagone, se nourrir de leurs interactions.

De racine asiatique, à l'image des autres arts martiaux, le judo jujitsu et ses disciplines associées se singularise par une théorisation des rapports que la motricité humaine entretient avec des normes culturelles.

Intégré dans la charte des Bûdo adoptée au Japon en 1987, on identifie le judo comme une représentation modélisée d'un art martial ou les techniques de combat, les formes pré-arrangées et les oppositions libres forment le corpus de ce sport de combat.

L'amélioration de l'efficacité dans le combat à mains nues ou instrumenté passe par l'entrée dans une école (le club), l'enseignement d'un maître (le professeur) et par se mettre dans la peau d'un disciple (le pratiquant) au grade attribué par une hiérarchie (les couleurs de ceinture).

Tous ces passionnés possèdent en commun le fait de fréquenter un lieu de pratique adéquat (dojo), de revêtir une tenue particulière (judogi blanc), de suivre les cours d'un professeur diplômé (senseï) et bien sûr de travailler avec des partenaires dans un entier respect. A chaque art martial son protocole (le salut), son vocabulaire (les

idéogrammes) et son contenu technique (le gokyô).

L'apprentissage passe alors par une étude approfondie des bases techniques identifiables pour chaque discipline en do (voie) ou en jitsu (art de défense). Concrètement, les arts martiaux et le judo en particulier représentent un ensemble de données observables, mesurables et surtout reproductibles. Les adeptes des arts martiaux sont donc confrontés à un ensemble de règles conventionnelles venant conjointement des sociétés civile et sportive.

Ils sont aux prises avec les lois du milieu ou les influences historiques génèrent des règles de conduite basées sur des comportements nobles, de dignité et d'esprit chevaleresque (code des samourais).

Invincibilité, maîtrise de soi, respect de l'ordre et des **traditions** devraient être les repères des attitudes à avoir sur et hors des tatamis.

>>> suite page 5

Deux nouvelles rubriques !

Retrouvez en page 8 notre nouvelle rubrique **Fenêtre culturelle** qui vous fait découvrir un sujet culturel et artistique. Dans ce numéro : le Musée des Arts asiatiques à Nice. Et dès la fois prochaine, la **Biblio** vous présentera des ouvrages sur les arts martiaux.

Liberté, Formation et Information

par Robert Tendil

La liberté passe par l'information de l'individu et par sa formation. En effet, si l'on suit le cours de l'histoire de l'humanité, tout pays dit "démocratique" a fait à un moment ou un autre le choix de former et d'informer, que ce soit sur le plan intellectuel, professionnel, moral, sportif ou autre.

A contrario, les pays totalitaires ou religieux à l'extrême empêchent cette liberté.

La FID (Formation et Information des Dirigeants) n'a bien entendu pas cette prétention humaine, mais elle contribue néanmoins à la culture, à la connaissance, à la capacité des personnes à s'élever, à comprendre l'évolution de leur sport.

N'est-ce pas déjà l'essentiel ?

Kagami-Biraki et Trophée Shin : le Judo Azuréen réuni le 10 janvier à Cagnes pour la Cérémonie des Vœux 2004

Le judo voit dans la tradition et dans la transmission de ses valeurs le ferment de sa vitalité et de son développement sportifs. Cet attachement se traduit en particulier par la perpétuation, chaque année, de moments de retrouvailles, de convivialité, de pratique et d'échanges, comme la cérémonie des vœux des ceintures noires (kagami-biraki).

Pour 2004, ce temps fort du calendrier des judokas et kendokas de la Côte d'Azur, organisé sous l'égide du Conseil des Ceintures Noires des Alpes-Maritimes, était accueilli, samedi 10 janvier après-midi, par les responsables du Judo-Club de Cagnes-sur-Mer, dans sa nouvelle salle du Dojo Raoul Flori : Alain Bini, directeur technique du JC Cagnes, ancien arbitre mondial, Raoul Flori, fondateur du club, et Christian Vey, délégué des ceintures noires.

Près d'une cinquantaine de ceintures noires participait à cette manifestation, autour des hauts gradés - Daniel Pinatel, 7e dan ; Robert Tendil, président du Conseil des Ceintures Noires PACA, Alain Bini et Marc Martin, 6e dan - de Michel Saltzmann, président de la Ligue PACA, Philippe Rineau, président du Comité des Alpes Maritimes, Jean-Gérard Guarino, président du Conseil des Ceintures Noires 06, Jean Labbe, doyen du judo azuréen, des membres du Conseil des Ceintures Noires et des délégués de clubs.

Gilbert Antomarchi, adjoint délégué aux sports, représentant Louis Nègre, maire de la Ville de Cagnes et lui-même de la famille du sport, souhaitait la bienvenue aux judokas.

La cérémonie débutait par l'évocation de la création du Judo-Club de Cagnes, par Alain Bini et Raoul Flori, dans la perspective de la commémoration du cinquantenaire de l'association.

L'entraînement était orchestré par Robert Tendil. A tour de rôle, les hauts gradés proposaient un travail basé sur l'une de leurs techniques spéciales.

Puis le kendo, représenté par Cédric Giordanengo et Pierre Mazeau, président et directeur technique du Nice Université Club Kendo-laïdo, entamait une série de katas, modèles techniques remarquablement exécutés.

Père et fils, Philippe et William Dechaud, tous deux élèves d'Alain Bini, présentaient un kata fondamental de judo.

Effectué par les hauts gradés Marc Martin et Robert Tendil, un kata supérieur,

rarement offert au public, parachevait ces belles et instructives démonstrations : il s'agit d'une œuvre inachevée de Jigoro Kano, que l'on peut, à l'instar de Marc Martin, comparer à certains chefs-d'œuvre musicaux ; de déplacements et de mouvements épurés, transparait une harmonie gestuelle et mentale telle que les disciples du fondateur du judo se refusèrent à y interférer, à compléter cette réalisation et même à en nommer les techniques ; l'esquisse révèle la plénitude du modèle. Une brève allocution, résumant les observations de Christian Blareau, membre de la Commission Nationale de la Formation des Dirigeants, décrivait les formes de la tradition dans le sport en général et notamment au sein des arts martiaux, ainsi que les vecteurs et les modes de communication permettant sa nécessaire perpétuation. Événement dans l'événement, arrivait alors le moment particulièrement intense de la remise du Trophée Shin de la FFJDA : cette récompense prestigieuse reconnaît l'illustration par le récipiendaire des valeurs essentielles du judo et des arts martiaux, son "esprit", son "mental", sa cordialité.

Le Conseil des Ceintures Noires des Alpes-Maritimes a décerné le trophée 2004 à Daniel Pinatel, combattant et technicien renommé, fondateur du Dojo Méditerranée, entraîneur de l'équipe de Suède, professeur à Cannes Judo, récemment élevé, par ailleurs, au grade de 7e dan. Avec modestie, Daniel Pinatel a expliqué que, compte tenu du plaisir de la pratique du judo, son parcours sportif s'était déroulé de manière naturelle et lui avait donc semblé presque facile, de sorte qu'il ne réalisait pas encore pleinement d'avoir accédé à ce grade. Au nom de l'assemblée des ceintures noires, ce trophée lui a été remis par Walter Cardinali, Bernard Brondolo et Anne-Claire Gourmelon.

Le Conseil des Ceintures Noires avait choisi la fin de cette manifestation, avant de partager le gâteau des rois, pour lancer son nouveau bulletin de liaison, d'information et de réflexion, "Encre de Shin", conçu par Anne-Claire Gourmelon, précédemment en charge de la communication fédérale, bulletin dont le contenu et le style ont suscité un engouement immédiat chez les judokas.

J.-G. G.

Récompenses et distinctions 2003 attribuées par la FFJDA pour le département des Alpes Maritimes

Session du 15 avril 2003

Palme d'Argent :
Marcel PIETRI

Palme de Bronze :
Pascal ROLFO

Session du 19 novembre 2003

Trophée Shin :
Daniel PINATEL

Palme d'Or :
Emile BOUCHARD

Médaille de Bronze :
Robert TENDIL

Lettre de Félicitations :
Michel FLESSELLE
Hervé MENGES
Jean-Noël ONETO
Lucie ONETO

C'est lors d'un entraînement que la triste nouvelle a été connue de tous les judokas du DAV : suite au mauvais état du bâtiment jouxtant le Dojo de Valbonne, la Mairie, locataire des lieux, a jugé préférable de fermer le Dojo après une expertise indiquant "ne pas pouvoir conclure à

l'imminence d'un péril, mais que le risque d'un nouvel effondrement ne saurait être totalement écarté."

Le maire, en ses pouvoirs de police, a donc provisoirement fermé le Dojo par mesure de sécurité.

Une contre-expertise, demandée par la Mairie de Valbonne, devrait être diligentée afin de pouvoir envisager soit le retour au Dojo, tout danger étant écarté, soit la recherche d'un nouveau local aux normes sécuritaires, ce qui est loin d'être évident à Valbonne Sophia Antipolis. Plus vite seront menées ces



est l'un des fleurons sportifs du département, pourra revivre. Créé il y a une vingtaine d'années, il compte environ 370 adhérents du bambin au senior qui pratiquent toute l'année le Judo, le Jujitsu et le Kendo. Ce dojo, entièrement équipé par la

municipalité, possède deux tatamis (350 et 100 m²), un sauna et des installations sportives adaptées (salle de musculation, douches, vestiaires...).

Actuellement, les adhérents pratiquent leurs sports grâce à la solidarité des autres clubs (Antibes, Grasse, Plascassier, Mouans Sartoux) qui ont tous accepté

avec joie de nous accueillir pour atténuer cette mauvaise nouvelle.

Merci à tous de ce geste bien dans l'esprit du Judo.

Philippe FERRARI

► Dernière minute : au moment où nous bouclons ce journal, le dojo a rouvert ses portes et les judokas du DAV ont pu retrouver leur

Le Judo-Club de Cagnes fête ses 50 ans Samedi 5 juin 2004 au Cros-de-Cagnes

études, plus vite le Dojo municipal, qui La saison 2003-2004 est la cinquantième depuis la création du Judo-Club de Cagnes, en 1954, par Raoul Flori.

Chaleureux et passionné, Alain Bini est depuis quelques décennies le cœur qui rythme l'histoire du club, riche de temps forts.

Au sentiment de Raoul Flori et d'Alain Bini, respectivement président et directeur technique du J.-C. Cagnes, fait écho celui de tout le judo azuréen : plénitude du chemin parcouru, fierté d'une pérennité exemplaire.

Pour fêter ce bel événement, le Dojo Raoul Flori accueillera un entraînement inter-génération, parrainé par Jean-Claude Brondani, 7e dan, médaillé de

tatami.

bronze aux Jeux Olympiques de Munich en 1972 et par François Besson, 7e dan, directeur sportif de la Fédération Internationale de Judo, en présence de nos hauts gradés.

Louis Nègre, maire de Cagnes, Gilbert Antomarchi, adjoint aux sports, des responsables sportifs sont invités à partager la convivialité de ce grand moment de l'existence du club et de la vie sportive azuréenne.

Tous les judokas s'associent à la joie de cet anniversaire, instant magique où se fondent un horizon sans doute radieux et de merveilleuses images peut-être nostalgiques.

J.-G.G.



Gérer la crise : parade espagnole

par Jean-Gérard Guarino

Dans le cadre de la cérémonie de rentrée du DESS Management International du Sport de l'Université de Nice, en octobre 2003 à Cannes, au cœur de laquelle prenaient place le judo et les judokas, Guillermo Moraleda, brillant manager d'Estudiantes de Madrid, présentait un film, qui galvanisa le public, retraçant la situation catastrophique dans laquelle le premier des clubs professionnels de basket en Espagne avait été plongé, puis la stupéfiante décision qui avait permis de l'affronter.

Suite à un incendie qui avait totalement dévasté le stade où le club accueillait ses milliers d'abonnés et alors que la reprise des matches était imminente, il avait su trouver avec panache la ressource de "rebondir". Puisant dans sa fantastique vitalité, stimulée par les énergies rassemblées autour de lui, il produisit l'effort considérable de réaménager des arènes de corrida : cette nouvelle salle vit la démultiplication du triomphe sportif et commercial du club, qui venait pourtant de frôler la disparition.

Cette communication illustre la gestion de crise, qui contraint parfois à de brutales adaptations, dans l'univers du sport.

Amortir la chute, se relever et trouver l'ouverture : c'est, pour le Dojo Antipolis Valbonne, le vœu et la conviction de tous les judokas, à ses côtés, et en particulier des ceintures noires, fidèles, en ce lieu, au rendez-vous traditionnel de la Journée Bernard Midan.

Encre de Shin dans la presse

Merci à nos deux confrères Judo Magazine et Judo Var Liaison pour leur article annonçant la naissance d'Encre de Shin.

A peine sorti et déjà célèbre... nous ferons tout pour être à la hauteur !



Le cycle interrégional Corse et PACA de formation des dirigeants du judo, conçu pour contribuer à la renaissance de la formation et pour œuvrer à son épanouissement, sera lancé le dernier week-end de septembre ou le premier d'octobre 2004, à Aix-en-Provence.

Réunis au Cannet-des-Maures le 30 avril, les responsables de la formation ont en effet adhéré à la proposition de Robert Tendil, président du Conseil des Ceintures Noires PACA, en charge de la FID.

Il s'agit d'un cycle biannuel de formation, sur les deux saisons sportives de la première moitié de la prochaine olympiade. Le programme se compose de six modules consacrés à des thèmes spécifiques de management du judo. Un module correspond à 9 heures de formation. Chacun est accueilli, en rotation, dans une localité différente, choisie dans chaque département en fonction de sa proximité par rapport au centre de la région et de son accessibilité.

Si ce programme représente à certains égards un challenge, volontariste et audacieux, celui-ci ne semble de toutes façons pouvoir être esquivé. Sa teneur, compte tenu de l'évolution des objectifs, des potentialités et des enjeux, n'est pas la reprise pure et simple d'excellents programmes de formation antérieurs, ayant fourni leur apport. Le menu de la formation n'exclut pas les questions de simple organisation, mais reflète prioritairement une stratégie de développement, d'ouverture et de découverte : savoirs, savoirs-faire, savoirs-être, axés sur le développement du judo et suscitant le développement de la réceptivité de ses promoteurs.

Le premier module aura trait au marketing et à la communication du judo et sera orchestré par Christian Cervenansky, président du CNCN, et Christian Blareau, membre de la CNFID.

Le programme complet du cycle de formation aura auparavant été communiqué aux participants.

Sur la base du projet élaboré dans notre département, dans le cadre et l'optique de la politique fédérale de la formation, le

CCN Alpes-Maritimes offre à toute la région et à la Ligue Corse un programme de formation utile, novateur et attrayant.

Tout était d'ailleurs prêt, les ressources, dans leur totalité, avaient été mobilisées et étaient disponibles, pour qu'en toute logique cette opportunité soit saisie et ce lancement effectué, dès le 15 mai. De fait, les modalités du système d'organisation et de financement mis au point pour promouvoir et entamer le premier cycle de formation étaient suffisamment claires, cohérentes et avantageuses pour permettre la diffusion demandée : celle de l'information concernant l'ensemble des dirigeants du judo - membres de comités directeurs de clubs, de ligues et de départements, présidents, responsables du CCN et de la FID, formateurs, professeurs -, mais aussi de tous les judokas susceptibles de prendre la relève et de devenir de futurs dirigeants.

Ne serait-ce que dans notre ligue, comprenant plus de 400 clubs, on peut évaluer à environ 1500 l'effectif des dirigeants, dont on ne peut guère douter qu'un nombre significatif aurait apprécié qu'on lui indique au moins la possibilité de suivre cette formation.

L'intérêt des responsables s'est tout de même manifesté, certains ont déposé leur candidature et ont été admis dans la promotion, qui comprendra une vingtaine de stagiaires.

En optant donc pour un mode rénové de développement des compétences des dirigeants, la formation proposée constitue à son niveau un facteur décisif de développement du judo, un foyer de performance et de compétitivité au profit de toutes ses structures, un atout maître.

Il ne serait pas extravagant d'imaginer que ce programme puisse susciter l'adhésion des entités et des dirigeants concernés, compte tenu, notamment, des faits suivants :

- il coïncide avec l'objectif, la politique et l'orientation de la fédération d'appartenance ;
- la coopération entre les comités départementaux, voire même entre les ligues, permet, en réalisant des

économies d'échelle, d'offrir à moindre coût une formation de meilleure qualité ;

- elle favorise l'émulation, la dynamique collective et la constitution d'une équipe régionale intégrée de responsables ;
- le cycle est instructif, attrayant, convivial, peu contraignant et gratuit, en dehors des frais de déplacement ;
- le label correspondant, dont l'obtention résulte uniquement de la participation, constitue une pièce importante dans la perspective d'une demande de validation des acquis et d'accès à un Master universitaire en Management du sport ;
- la formation contribue à la valorisation et à la reconnaissance des bénévoles, à leur professionnalisme, bénéfique pour les clubs et les instances du judo qui gagnent, afin de prospérer, à encourager le perfectionnement de leurs managers ;
- en conformité avec la vocation et la mission d'un dirigeant, la recherche d'amélioration et d'efficacité constitue aussi un principe inhérent au judo.

La perpétuation de la formation par des cycles ultérieurs sera conditionnée par la contribution financière des comités départementaux, de même que par la participation des clubs.

Le rapport qualité/prix unitaire en apparaît fort convaincant.

La formation représente un investissement d'une incomparable productivité.

En tout état de cause, il convient de noter qu'un comité départemental et un club ont, dès le mois d'avril, déjà accordé leur soutien.

En pratique, les dirigeants sont invités à déposer directement auprès de la commission FID, à l'adresse du Comité Départemental de Judo des Alpes Maritimes, au Cannet, au plus tard pour la fin juin, le formulaire de candidature que celle-ci tient à leur disposition, avec la notice de présentation de la formation contenant les renseignements sur son organisation et son règlement. Les décisions d'inscription et la date exacte du premier module seront transmises en juillet.

J.-G. G.

Quelle formation ? Pour quel sport ?

Espace aux frontières de plus en plus incertaines, le sport constitue "un champ" selon Pierre Bourdieu, c'est-à-dire un microcosme autonome à l'intérieur du macrocosme social. Ce champ socio-sportif se définit pour le sociologue Christian Pociello comme : « *le domaine social délimité, ayant sa logique, ses enjeux et son histoire propres, regroupant les agents et les acteurs les plus directement attachés à l'existence du sport et porteurs des fonctions sociales et culturelles qui peuvent lui être légitimement assignées (éducation et formation de la*

jeunesse, production et gestion spectaculaire des élites, intégration sociale, impacts économiques, etc.). Ces acteurs sont en même temps attentifs à s'assurer les divers profits (symboliques, matériels ou professionnels) qui sont spécifiquement engendrés. L'Education Nationale et les enseignants, les fédérations sportives et leurs dirigeants, l'Etat et ses agents, les entreprises industrielles et les grands médias, etc. y entrent en relation d'alliances et/ou de concurrences et y engagent des stratégies particulières qui visent toujours à adapter les produits offerts à leurs intérêts collectifs ou individuels particuliers. Ce faisant, ils les sélectionnent et les façonnent différemment ; ils peuvent en inventer et en promouvoir de nouvelles formes, fondant de nouvelles légitimités. »

De cette définition il faut retenir une intuition fondamentale qui doit orienter toute action dans le secteur du sport et en particulier dans celui de la formation des cadres et dirigeants : **le sport n'est pas un phénomène naturel, il n'existe pas une idée pure du sport, le sport est un fait de société total, une construction sociale qui engage la**



Thot, dieu de la connaissance et de l'écriture, préfigurant Hermès, dieu de la communication et du sport.

responsabilité de ses cadres et dirigeants.

Responsabilité qui ne peut être assumée sans un travail de conceptualisation visant à identifier les structures fondamentales nécessaires à la construction et à l'évolution de l'objet sport.

On peut caractériser ces structures fondamentales en terme de productions et de fonctions et considérer ainsi que le sport ne saurait fonctionner sans articuler, de façon nécessaire et harmonieuse, trois systèmes de productions et de fonctions :

1. Il faut tout d'abord que soit réglée la question de savoir qui décide, qui édicte les règles et comment on arbitre les litiges. Dans les sociétés modernes, il existe une tendance lourde à la monopolisation de cette fonction par l'Etat. Ce domaine d'étude constitue l'objet privilégié du droit et de la science politique.

2. Il faut également que soient définies les caractéristiques culturelles et techniques de l'objet sport. Cette

responsabilité, qui incombe historiquement et administrativement au mouvement sportif, relève de façon plus générale du vaste domaine de la sociologie et des disciplines voisines comme l'anthropologie.

3. Enfin, il faut que soient disponibles des biens matériels, des services, des moyens financiers. L'entreprise est la structure fondamentale de ce système de production qui relève de l'étude des sciences économiques et de gestion. De cet inventaire des fonctions et des acteurs, on peut tirer les éléments clés nécessaires à une différenciation des formations sportives et des champs disciplinaires concernant l'étude du sport. Restent à déterminer maintenant les mécanismes fondamentaux qui assurent la cohésion et le bon fonctionnement du champ socio-sportif. Les chercheurs qui explorent ce sujet sont amenés naturellement à travailler en interdisciplinarité et à aborder la question philosophique du sport et des valeurs qu'il doit véhiculer. Vaste programme qui mérite bien un combat : celui de la connaissance, des idées et de la formation.

Christian Noir
Docteur en Sciences Politiques
Maître de Conférences en Sciences du Sport
à l'Université de Nice-Sophia Antipolis
Créateur du DESS Management du Sport



Admission DESS Management International du Sport

Les judokas sont informés que le DESS Management International du Sport de l'Université de Nice-Sophia Antipolis (Master M.Int.S.) a ouvert pour l'année universitaire 2004-2005 sa session d'admission au sein de sa 14^{ème} promotion et que le retrait des dossiers de candidature s'effectue auprès de :

- o Asure Formation (V.A.P. et V.A.E.)
- o Institut d'Administration des Entreprises (Bac + 4).

La Ceinture Noire

Les différents grades forment un ensemble dans la progression des connaissances du Judo. Les valeurs morales, la maîtrise des techniques, la participation aux épreuves sportives sont l'aboutissement de l'enseignement dispensé par le professeur.

La ceinture noire symbolise les valeurs de l'esprit et du corps. La partie sportive est une des conditions mais qui ne se suffit pas à elle-même.

Lorsque Jigoro Kano enseignait le Judo, la finalité en était le Randori et non le Shiaï (compétition). Autrefois un but, la victoire n'est ici qu'un moyen, son fondateur fait du Judo un moyen d'éducation.

Le respect de ce que l'on fait est la condition première de la valeur de nos actes. Pour nous, Ceintures Noires, c'est le respect du code moral que l'on s'est choisi pour aller au bout de notre route,



que l'on soit champion ou non, cela prendra le temps qu'il faudra.

Quand on est Ceinture Noire, on doit essayer d'appliquer ces principes, chacun à son niveau, sachant que l'on est responsable de la réputation du Judo de Jigoro Kano.

Faire ce qui est juste, c'est plus facile à dire qu'à faire, mais essayons quand même !

Des trois valeurs du Judo, SHIN (esprit), GI (technique), TAI (efficacité), **le Shin doit toujours dominer les autres valeurs.**

Marcel GODFRIN
4^{ème} Dan

Secrétaire CORG secteur C. A.

Nouveaux promus
au 4 avril 2004

5^{ème} DAN : CARDINALI Walter (Dojo Antipolis)

3^{ème} DAN : CASTELLI Olivier (J.C. Carros), GIRAUDO Gérard (J.C. Carros).

2^{ème} DAN : DECAPA Frédéric (NUC Judo), LEFEVRE Francis (Cannes Judo), BAUDOIN Guillaume (Nice Athleticus), VIEILLARD Stéphane (J.C. Carros), HUREZ Thierry (Nice Judo), PALLADINO Yohan (J.C. Antibes), RIPANI Patrice (J.C. Antibes), PENY Cédric (Cannes Judo), RAVIN Didier (Cannes Judo).

1^{er} DAN : HENTZGEN Guillaume, BECHETTI Didier, LECUYER Christophe, SUREDA Valérie, GUILLOT Thomas, LESTEL Mathieu, TRANGER Cyril, BECUWE Quentin, CERMOLACE Christophe, LOBRECHT Jérémy, FOURET Jean-Benoît, BESSI Nicolas, CAPELLI Tristan, ANGELLA André, LAFONT Emilie, SANTORO Sylvain, BISHOFF Johan, CAGNAZZO Maxime, KUTNER Alexandre, LINLAUD Mikael, ARNEODO Nicolas, FERRARI Philippe, CAPACCIOLI Guy, MIRGAINE Claude, HILL Romain, GUERIN Edouard, MARTY Clément, GUERRE Jean Noël, CHEVET Franck, LAURAUX Eric, RIOU Philippe, SEBBAG Lionel, SEBBAG Jérôme, PLUTA Blandine, LAURETTA Adrien

Info Grades

精
力
善
用

La Commission Spécialisée des Dans et Grades se préoccupe d'aménager, préciser, compléter, améliorer en fonction des expériences et suivant les nécessités le règlement des grades.

Jigoro Kano, fondateur du Judo Jujitsu, avait défini les principes par deux maximes :

SEYRYOKU ZENYO : utilisation optimum de l'énergie (idéogrammes ci-contre)

JITA KYOE : entraide et prospérité mutuelle

C'est dans cet esprit que la commission des grades travaille, en tenant compte de tous ces critères dans l'élaboration des programmes d'examens.

PROFESSEURS, soyez vigilants auprès de vos élèves pour éviter les refus d'examens. Vérifiez que leurs passeports sont en règle :

- signature de l'enseignant qui autorise la présentation de l'élève à l'examen (texte officiel),
- obtention du pré-requis,
- certificat médical conforme à la réglementation en vigueur.

ELEVES, prenez-vous en charge, demandez à votre professeur si vous êtes en règle et renseignez-vous sur les jours et les horaires des passages de grades.

Le Bushido

Le Bushido (voie du Samouraï ou chevalier) représente le Code d'honneur et de morale traditionnelle des arts martiaux au Japon. Le présent Code d'honneur et de morale traditionnelle du Conseil des Ceintures Noires est largement inspiré de l'enseignement du Bushido.

Principe du Bushido :

- La Rectitude
- Le Courage
- La Bonté, l'Humanité
- La Politesse
- La Véracité, la Sincérité, la Loyauté
- Le Désintéressement, le Détachement

- Le Devoir de Fidélité
- Le Respect
- La Modestie
- Le Contrôle de Soi
- L'Honneur
- La Bienveillance, l'Amitié

A la lecture de ce principe, on s'aperçoit que notre Code Moral actuel est très proche du Bushido... mais les valeurs humaines ne sont-elles pas intemporelles ?

Lors des prochains numéros, nous essaierons dans cette rubrique de reprendre et développer chaque valeur.

Robert Tendil

Source : "Le Judo école de vie", J.L. Jazarin



Gros plan sur le Chanbara

Le Chanbara est une onomatopée japonaise qui exprime le bruit des sabres qui s'entrechoquent dans les combats de samourais. Chanbara désigne une scène de combat au sabre dans un film japonais du genre que nous appelons "de cape et d'épée".

Ce sport s'est propagé à travers le Japon, il a même été reconnu par le département de l'éducation du Japon

et beaucoup d'écoles incluent le Chanbara dans l'éducation physique des enfants.

Ce sport s'est rapidement développé dans les autres pays : USA, Canada, Australie, France, Italie, Finlande, Iran et Chine et le championnat du monde se déroule chaque automne au Japon depuis 25 ans.

Une des raisons de son succès est l'absence de règles strictes. Il nous

apprend qu'il n'y a pas de mauvaise manière de combattre : un des pratiquants peut avoir des techniques du kendo pendant que son adversaire utilise des techniques de l'escrime européenne. Les deux peuvent s'entraîner avec les mêmes armes et combattre avec la même règle - toucher sans être touché - et sans la peur de blesser la personne en face de soi.

L'équipement se compose d'un MEN, casque léger protégeant les oreilles et le visage. D'un YARI (210 cm) ou Lance, d'un CHOKEN (100 cm) ou Sabre long, qui représente le fameux katana japonais porté par les samourais, d'un KODACHI (60 cm) ou Sabre court. Il était aussi appelé aussi wakizashi et représentait le sabre spirituel des samourais qui s'en servaient, entre autres, pour le seppuku (suicide des samourais consistant à s'ouvrir le ventre). Enfin le TANTO (30 cm) ou Poignard : outil polyvalent et arme de protection, le tanto était la dernière ligne de défense des samourais.

Cédric Giordanengo



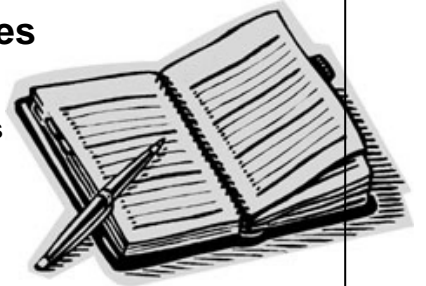
Un annuaire des Ceintures Noires pour les Ceintures Noires

Le conseil départemental des ceintures noires ainsi que les délégués de club travaillent à la conception et à la réalisation d'un ouvrage regroupant les coordonnées des judokas ceintures noires du département et des informations sur les clubs.

Plus qu'un simple annuaire, redite du fichier départemental, cet ouvrage se veut être un véritable outil de contact, de communication et de convivialité entre les ceintures noires.

Nous envisageons de l'éditer sous forme papier dans un premier temps et étudions la possibilité de l'éditer sur cd-rom. Il sera remis à jour périodiquement.

Pour figurer dans cet ouvrage rapprochez-vous de vos délégués de club qui vous fourniront la fiche de renseignements ou contactez Stéphane MUZZIN aux heures de bureau au 04.93.53.85.95.



Liste des délégués clubs du Conseil des Ceintures Noires

Francis LEFEVRE – Cannes Judo
 Alex BARNEOUD-ARNOULET – C.R.A.M. Nice
 Michel ROUYEYROL – Dojo Antipolis Valbonne
 Roger LENVERS – Dojo Vallauris
 Patrice RIPANI – Judo-Club Antibes
 Christian VEY – Judo-Club Cagnes-sur-mer
 Marcel GODFRIN – Judo-Club Carros
 Richard ONESTO – Judo-Club Carros
 Patrick d'AMATO – Judo-Club Nice
 Angelo LUCIDO – Judo-Jujitsu-Club Plan
 Christian BIANCO – Nicea Judo-Club
 Alexis MARIANI – Nice Elite Judo
 Monique BAUDINO – Nice Université Club Kendo-laïdo
 Christian GUIOTTON – Stade Laurentin
 Jean-Marie DAGORN – Union Kodokan Judo
 Guy ANELLI – C.R.A.M. Nice
 Walter PALAZZETTI – Judo-Club Cagnes-sur-mer
 Jean-François SALOU – Judo-Club Carros
 Cédric GIORDANENGO – Nice Université Club Kendo-laïdo
Si votre club ne figure pas dans cette liste, nommez votre délégué et contactez le Comité !

vocabulaire

L'anatomie du judoka



►►►► Retrouvez au sommaire du prochain numéro (parution octobre 2004) : un texte sur la tradition écrit par Christian Blareau, membre du comité directeur de la FFJDA et du CNCN, et une interview de Daniel Pinatel sur l'évolution du judo.

PUB IMPRIMEUR

Encre de Shin est édité par le Conseil des Ceintures Noires de Judo du 06 – Immeuble Le Grand Sud – 119 bd Carnot – 06110 Le Cannet
 Responsables de la publication : Robert Tendil, Jean-Gérard Guarino et Anne-Claire Gourmelon
 Ont participé à ce numéro : E. Bouchard, P. Ferrari, C. Giordanengo, M. Godfrin, J.G. Guarino, M. Martin, S. Muzzin, C. Noir, M. Saltzmann, R. Tendil.
 Conception : Anne-Claire Gourmelon • Impression : Espace Graphic (Carros) • Dépôt légal : ISSN en cours